## Annexe 1 du règlement

Attestation de prise en compte des aléas technologiques pour des projets situés dans le zonage du

PPRT de BRENNTAG LORRAINE à TOUL et VILLEY-SAINT-ETIENNE

## **ATTESTATION**

le soussigné :	1
En ma qualité de Maître d'ouvrage – Maître d'œuvre – Expert	
pour le projet présenté sous le dossier n°	
ur le territoire de	
résenté par	

## **ATTESTE**

- 1. Avoir pris connaissance :
- du Plan de Prévention des Risques Technologique (PPRT) de la société BRENNTAG LORRAINE et avoir constaté que le projet de construction se situe :
- en zone « R » du PPRT 2.
- en zone « r » du PPRT 2,
- en zone « b » du PPRT 2.
- 2. Avoir évalué par une **étude préalable** l'impact sur **le projet** d'un effet toxique<sup>2</sup> ou thermique<sup>2</sup> dont les conséquences sur la vie humaine sont jugées significatives et dont la probabilité d'occurence est faible.
- 3. Avoir mis en œuvre des techniques conformes à celles du « Guide PPRT, Complément technique relatif à l'effet thermique » publié par le ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire et permettant de garantir la sécurité des occupants des bâtiments face à un aléa thermique dont le seuil est défini à l'article «dispositions constructives» de chaque zone dans le règlement. <sup>2</sup>
- 4. Avoir mis en œuvre des techniques conformes à celles du « Guide PPRT, Complément technique relatif à l'effet toxique » publié par le ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire et permettant de garantir la sécurité des occupants des bâtiments face à un aléa toxique dont le seuil est défini à l'article «dispositions constructives» de chaque zone dans le règlement. <sup>2</sup>

Fait à le Signature

NOM, Prénom du responsable technique du projet <sup>1</sup>
Rayer les mentions inutiles le cas échéant <sup>2</sup>
N° du dossier de permis de construire et référence cadastrale <sup>3</sup>
Nom de la commune où se situera le projet <sup>4</sup>
Nom, Prénom ou raison sociale du pétitionnaire <sup>5</sup>